FRC 1.2637B
Case
FRC
14406

OBSERVATIONS

DU SIEUR BERGASSE,

DANS LA CAUSE

DU SIEUR KORNMANN.

1789.

THE NEWBERRY
LIBRARY

1789.

OBSERVATIONS
DU SIEUR BERGASSE,
DANS LA CAUSE DU SIEUR KORNMANN.

JE n'ai point été surpris de voir produire à l'Audience, avec un Commentaire empoisonné, quelques Billets écrits par moi à Me Fournel, autrefois ami & conseil du sieur Kornmann, & maintenant *son persécuteur secret.*

Le sieur de Beaumarchais, qui est en possession de faire annoncer, *dans les Bulletins qui lui sont dévoués*, les opérations qu'il médite contre nous, m'y avoit fait avertir, à plus d'une reprise, de la défaveur que jetteroient *infailliblement* sur moi ces Billets, s'ils étoient produits.

Ces menaces ne m'avoient pas effrayé. Je savois combien, dans toutes les circonstances de l'af-

faire du ſieur Kornmann, comme dans toute autre circonſtance de ma vie, ma conduite avoit été pure ; & quoique je ne me reſſouvinſſe pas de ce que ces Billets pouvoient contenir, je ne pouvois me perſuader, avec quelque mauvaiſe foi qu'on les commentât, qu'ils renfermaſſent une ſeule expreſſion qui ne fût à mon avantage.

Je ne me ſuis pas trompé. Il me ſera, peut-être enfin, permis de parler à mon tour. Alors on ſera ſûrement étonné que j'aie pu garder le ſilence juſqu'à ce jour ſur un des complots les plus noirs, qui dans cette affaire aient été formés pour me perdre ; & quand on ſaura pourquoi j'ai écrit ces billets qui me font tant d'honneur, quoiqu'on ait pu dire, puiſqu'ils ne prouvent autre choſe que l'envie que j'ai toujours eue de ſéparer la dame Kornmann de ſes corrupteurs & de la rendre à ſes devoirs ; quand on ſera inſtruit de quels moyens on s'eſt ſervi pour m'engager à les écrire, quel rôle odieux a joué dans tout ceci (car, puiſqu'on m'y force, je ne veux plus rien diſſimuler) (1), le Juriſconſulte qui nous

(1) Je nommerai tout le monde, & j'en contracte l'engagement dès ce moment : & ni les dignités, ni le cré-

dirigeoit alors, je n'en doute pas, il n'eſt aucun homme honnête qui ne frémiſſe du piége qu'on m'a tendu, & que ne révolte au plus haut degré l'étrange perfidie de nos adverſaires.

Mais le moment de mon Apologie n'eſt pas encore venu, *puiſqu'après ce que j'ai fait il me faut une Apologie;* & ce n'eſt pas de mes Billets à Me Fournel que je veux parler maintenant.

---

dit, ni le pouvoir, ni la naiſſance ne ſouſtrairont qui que ce ſoit à mes juſtes plaintes. Je me reproche maintenant d'avoir été trop modéré, d'avoir diſſimulé beaucoup de choſes que j'aurois dû dire. J'aurois dû ſentir plutôt, que dans la cauſe de l'humanité & des mœurs je n'avois aucune eſpece de convenances à obſerver, & qu'à meſure que, dans cette affaire épouvantable, on commettoit un nouveau crime, il étoit de mon devoir de dénoncer un nouveau coupable. J'expierai cette foibleſſe. L'homme qui, au péril de ſa vie, s'eſt expoſé à la vengeance de deux miniſtres puiſſans pour ſauver ſon pays, & qui, juſqu'à préſent, pour prix de cette action généreuſe, n'a recueilli que des *outrages publics*, ne ſe doit plus qu'à la ſeule vérité. Il la dira ſans ménagement & ſans détour.

On m'apprend en ce moment, que toujours dans l'intention ridicule de perſuader au Public, comme a déjà eſſayé de le faire le Défenſeur de la dame Kornmann, que je n'ai entrepris d'écrire pour le ſieur Kornmann qu'afin de me procurer une grande célébrité, on ſe propoſe de produire d'autres Billets ou Lettres de moi, où je m'exprime ſur le compte du ſieur de Beaumarchais en termes à-peu-près honnêtes; & que diſſimulant avec ſoin les circonſtances où ces termes à-peu près honnêtes ont pu m'échapper, on en concluera, par un admirable abus de logique, que puiſqu'il y a eu un moment où j'ai pris le ſieur de Beaumarchais pour un homme comme un autre, en d'autres momens je n'ai pu le peindre comme un ſcélérat, ſans mentir à ma conſcience, ſans manifeſter ainſi, malgré moi, le deſſein que j'avois de me faire une grande réputation aux dépens de qui il appartiendroit (1).

---

(1) Cette idée m'a paru bien extravagante. Je pourrois demander ici à ceux qui ont lu mes mémoires, ſi j'avois beſoin de l'affaire du ſieur Kornmann pour obtenir un peu de renommée, & ſi les idées que j'y développe n'an-

Je commence par dire qu'effectivement il doit exiſter une ou deux lettres de moi, où je parle du ſieur de Beaumarchais dans les termes d'une politeſſe ordinaire, & que ces Lettres, bien antérieures à l'époque où j'ai pris la défenſe du ſieur Kornmann, ont été écrites à une ſœur du ſieur de Beaumarchais.

Or, il faut que j'apprenne au Public pourquoi j'ai écrit ces Lettres, car ſûrement on ne le dira pas.

J'ai vu, autant que je puis me le rappeller, un an ou dix huit mois avant l'aſſaſſinat du ſieur Kornmann, la demoiſelle de Beaumarchais, deux ou trois fois, chez une perſonne dont elle étoit l'amie.

La demoiſelle de Beaumarchais m'ayant propoſé, chez cette perſonne, de me faire faire la

---

noncent pas un homme qui a, depuis long-tems, un ſyſtême de connoiſſances à lui, & qui ne s'en détourne pas ſans effort pour remplir, envers l'amitié malheureuſe, un devoir qu'il croit indiſpenſable.

connoissance de son frere, je m'en défendis du mieux que je pus. Comme elle insista, il fallut bien lui parler de l'affaire du sieur Kornmann, & lui apprendre que tant que je serois persuadé que le rôle qu'il avoit joué dans cette affaire étoit celui d'un malhonnête homme, il m'étoit impossible de le voir : j'ajoutai d'ailleurs que ne vivant pas dans le monde, & sachant peu ce qu'on pouvoit y dire pour ou contre le sieur de Beaumarchais, je n'avois contre lui que ce seul préjugé ; mais que ce préjugé n'étoit pas facile à détruire.

La demoiselle de Beaumarchais me protesta que si son frere, dans l'affaire du sieur de Kornmann, avoit joué un rôle condamnable, c'est qu'il avoit été trompé, c'est qu'il étoit encore aveuglé sur le compte de la dame Kornmann ; que depuis long-temps, au reste, il ne voyoit plus le sieur Daudet, qu'il regardoit comme un homme vil, & qu'il y avoit une grande différence entre une faute que son imprudence & sa vivacité avoient pu lui faire commettre, & le crime prémédité d'enlever une femme à son mari & à ses enfans, & de ruiner ensuite le mari & les enfans pour étouffer leurs plaintes avec plus de facilité.

La Demoiſelle de Beaumarchais s'étendit après cela ſur les bonnes qualités du ſieur de Beaumarchais. Elle me cita cinq ou ſix anecdotes propres à me le faire voir ſous un jour favorable, & finit par me prier d'accepter une conférence chez lui, m'aſſurant qu'il ſe juſtifieroit ſi bien du rôle, ſans doute imprudent, qu'il avoit joué dans l'affaire du ſieur Kornmann, que je ſerois infailliblement convaincu de ſon innocence.

Je ne conſentis pas d'abord à ce qu'on me demandoit.

Je l'ai imprimé ailleurs : je ne m'étois jamais mêlé qu'accidentellement de l'affaire du ſieur Kornmann ; à l'époque dont je parle, depuis long-temps je ne m'en mêlois plus. Il avoit des Conſeils qui le dirigeoient dans toutes ſes démarches, & lorſque nous nous voyions nous ne parlions gueres que de ſes enfans & de la maniere dont il convenoit de les élever.

Je ne pouvois donc m'occuper de nouveau de l'affaire du ſieur Kornmann, ſans en recevoir une miſſion ſpéciale de ſa part. Je le dis

à la Demoiſelle de Beaumarchais, qui ne me fit pas moins de nouvelles inſtances pour m'engager à voir ſon frere.

Enfin, cédant à ſes importunités, je promis de le voir, mais à cette condition cependant qu'avant tout je conſulterois le ſieur Kornmann, & qu'en toute occaſion je ne ferois pas une démarche que celui-ci n'y conſentît.

Ce n'étoit pas là l'intention du ſieur de Beaumarchais. Dès le lendemain, ou le ſurlendemain au plus tard, car je n'ai pas ces faits très-préſens, un rendez-vous me fut indiqué chez lui, par la demoiſelle de Beaumarchais.

Je trouvai ce rendez-vous un peu trop prompt. Je ne l'acceptai pas, prétextant quelque empêchement, & j'allai ſur le champ chez le ſieur Kornmann, auquel je fis part de ce qui ſe paſſoit. Le ſieur Kornmann alors me démontra ſi clairement qu'il étoit impoſſible que le ſieur de Beaumarchais, après la maniere dont il s'étoit conduit à ſon égard, fût un homme trompé; entra dans des détails ſi noirs avec moi, ſur le compte du ſieur de Beaumarchais; il me prouva ſi bien qu'il ne pouvoit plus ſe diſpenſer de

faire éclater ſes reſſentimens contre lui, &, en l'accuſant dans les Tribunaux, de ſe juſtifier au moins de toutes les calomnies horribles dont il l'avoit rendu l'objet, que je compris parfaitement qu'il n'y avoit aucun moyen de lui faire ſupporter, dans une négociation quelconque, la préſence d'un homme qu'il regardoit avec tant de raiſon, comme l'auteur de toutes les vexations qu'il avoit éprouvées.

Je mandai, en conſéquence, à la demoiſelle de Beaumarchais que j'avois vu le ſieur Kornmann, & que d'après ce qu'il m'avoit raconté, il m'étoit impoſſible de ſonger à le rapprocher du ſieur de Beaumarchais. Comme le ſieur de Beaumarchais avoit dit à ſa ſœur, dans un accès de vanité, que ſans doute la démangeaiſon de faire du bruit à ſes dépens me détermineroit à écrire contre lui, j'ajoutai dans cette même lettre, autant que je me le rappelle, qu'on pouvoit être tranquille à cet égard; que j'eſtimois les talens du ſieur de Beaumarchais (je le croyois alors, avec tout le monde, auteur des mémoires qui ont paru ſous ſon nom dans l'affaire de Goëzmann); qu'il n'étoit jamais venu dans ma penſée d'attaquer la réputation de perſonne, à moins que je n'euſſe de grands motifs pour le

faire ; que je n'étois point Eroſtrate brûlant le temple de Diane ; car on l'avoit comparé au *temple de Diane* ; & que le ſieur Kornmann ayant ſes conſeils, je ne me mêlerois en aucune maniere de ſon affaire. Effectivement, j'étois loin de penſer que je duſſe m'en mêler un jour.

D'ailleurs, ma lettre ne contenoit rien de dur pour le ſieur de Beaumarchais : j'écrivois à ſa ſœur, & je ſentois très-bien que ce n'étoit pas à elle que je pouvois dire comment les nouvelles confidences du ſieur Kornmann m'avoient ramené à la premiere opinion que j'avois eue du ſieur de Beaumarchais.

Quoi qu'il en ſoit, cette lettre donna de l'humeur à la demoiſelle de Beaumarchais, qui me fit une réponſe entortillée, dans laquelle elle me diſoit entre autres choſes : *Que le ſieur de Beaumarchais & elle étoient très-étonnés de la démarche que j'avois voulu faire auprès de lui, pour qu'il m'entendît dans une affaire que je pouvois, diſoit-on arranger, & dans laquelle je m'étois borné à implorer envain M. Kornmann, qui ne vouloit pas s'arranger ;* & puis elle ajoutoit : *qu'elle regrettoit que des circonſtances ſi mêlées privaſſent ſon frere du plaiſir de connoître un homme de mon mérite ;*

que, quant à elle, quoiqu'elle n'eût pas entièrement compris toutes les raisons qui l'avoient fait aller & parler, elle n'en gardoit pas moins la haute opinion qu'elle avoit conçue de mes talens, & l'estime sincere qu'ils méritoient (1).

Cette réponse m'indigna : surpris au plus haut degré qu'après avoir mis tout en œuvre pour me faire envisager la conduite du sieur de Beaumarchais, dans l'affaire du sieur de Kornmann, comme une suite de procédés plus irréfléchis que méchans, après m'avoir sollicité en conséquence de le rapprocher du sieur Kornmann, on s'avisât de vouloir me persuader à moi-même, *que j'avois voulu faire le métier de solliciteur auprès du sieur de Beaumarchais*, & qu'on allât jusqu'à me supposer, dans une circonstance fort simple, des intentions que je n'avois jamais eues, je répliquai en ces termes (2) :

---

(1) J'ai les lettres de la demoiselle de Beaumarchais. On reconnoît dans celle-ci *un style de famille.*

(2) On retrouve ici les mêmes tournures dont on a fait usage depuis contre nous à l'Audience. On me faisoit solliciter de consentir à une conférence avec le sieur de Beaumarchais, pour terminer l'affaire du sieur Korn-

« Votre lettre, Mademoiſelle, eſt une inſulte » réfléchie. Je n'ai encore accoutumé perſonne

---

mann ; & parce que je n'ai pas accepté cette conférence, vous voyez qu'on aſſure que *c'étoit moi-même qui l'avois ſollicitée, & que le ſieur de Beaumarchais ne s'en ſoucioit pas.* La dame Kornmann a entrepris cinq ou ſix négociations pour tromper ſon mari ; & parce qu'elle n'a pas pu tromper ſon mari, vous avez entendu dire à l'Audience, ſans aucune preuve, & contre ces preuves qui, comme on le verra, ne ſont que trop évidentes : *que c'étoit ſon mari même qui avoit deſiré rentrer en grace avec elle, & qu'elle ne l'avoit pas voulu.* J'ai fait des mémoires qui m'ont rendu célebre, à ce qu'on aſſure ; & parce que ces mémoires m'ont rendu célebre, on en a conclu de même à l'Audience, *que je n'avois écrit que pour la célébrité.* J'ai eu la généroſité, ou comme on le voudra la ſimplicité, au moment de l'aſſaſſinat du ſieur Kornmann, & parce qu'il étoit ſeul & ſans appui, de me dévouer à ſon malheur, de partager ſa retraite, & de lui conſacrer mon temps & mes ſoins : on ſait quelle eſt ma fortune, on n'ignore pas qu'elle me met au-deſſus de toute eſpece de beſoins ; qu'elle me rend abſolument indépendant, & on n'en a pas moins conclu, toujours à l'Audience, que

» à douter de ce que je dis; sans doute que la so-
» ciété dans laquelle vous avez passé votre vie,
» ne vous a pas mis dans le cas, jusqu'à présent,
» de croire aux démarches simples & aux pro-
» cédés nobles. Alors, il faut vous plaindre, &
» regretter qu'avec beaucoup d'esprit & une ame
» naturellement saine, vous ayez acquis une ex-
» périence si funeste aux gens de bien que le
» hasard approche de vous, ou qui ont l'impru-
» dence de chercher à vous connoître. Je
» suis, &c. ».

Depuis, je n'ai plus entendu parler de la demoiselle de Beaumarchais. Seulement à l'époque où a paru mon premier mémoire, dans l'affaire

---

puisque j'existois chez lui, *je n'avois écrit que pour vivre à ses dépens, & que j'étois son commensal.* Comment faut-il donc faire maintenant pour être irréprochable ? Quelle est l'action honnête, quelle est la démarche généreuse qui peut mettre un homme de bien à l'abri de la calomnie? & quelle vertu ne seroit pas découragée, quand, après tant de dévouement & de sacrifices, je vois dénaturer ainsi tout ce que nous avons fait l'un & l'autre, avec des intentions toujours simples & pures?... On m'entendra.

du ſieur Kornmann, on me rappella les lettres que je lui avois écrites, & on m'aſſura que le ſieur de Beaumarchais vouloit s'en prévaloir, pour prouver qu'après avoir parlé de lui, en écrivant à ſa ſœur, en des termes aſſez modérés, environ dix-huit mois avant que l'affaire du ſieur Kormann éclatât, je n'avais pu enſuite, ſans une extrême injuſtice, en développant ſa conduite *ſous les yeux du Public*, dans cette même affaire, le traiter avec autant de rigueur que je l'avois fait. Ce projet me parut ſi fou, que je ne crus pas qu'il l'exécutât. En effet, dans aucun de ſes mémoires, il ne parle de ces lettres.

Mais à l'Audience, c'eſt autre choſe. Tout paſſe, à ce qu'il m'a paru. Les calomnies les plus atroces, les injures les plus groſſieres, les raiſonnemens les plus puériles, les tours de force les plus ridicules, cent inepties qu'on ſe garderoit bien de livrer à l'impreſſion (1), y

(1) Je défie ici les défenſeurs de nos adverſaires de faire imprimer leurs plaidoyers ; s'ils ſont jaloux cependant de l'honneur de leurs cliens, ils ne doivent pas oublier que j'ai formé contr'eux une opinion redoutable

ſont

ſont débitées ſans ſcrupule; & comme on imagine que le Public arrive là pour croire, parce qu'il n'a pas le tems d'examiner, ce n'eſt pas à prouver, mais à créer des imputations, qu'on s'attache; tronquant ou exagérant les faits; ſupprimant ou dénaturant les circonſtances, ſelon le beſoin de l'affaire; ſuppléant, enfin, à tous les inſtans, à la vérité qui manque, par le menſonge qui ne manque jamais, quand on ſe reſpecte aſſez peu pour le mettre en œuvre.

A l'Audience on voudra donc produire les lettres dont je parle, puiſqu'on a annoncé qu'on avoit deſſein de le faire (1). Or, comme on ne

---

dans l'Europe entiere, en publiant mes mémoires, & que ce n'eſt qu'en donnant la même publicité à ce qu'ils ont dit, qu'ils peuvent en détruire l'effet. Je promets qu'en huit jours, s'ils oſent imprimer, je démontrerai à chacun d'eux qu'il a conſtamment parlé contre ſa conſcience.

(1) Je le ſais, parce que je ſuis inſtruit de tous les bruits, de tous les menſonges, de toutes les calomnies qu'ils font répandre dans les cafés, dans les clubs, dans les cercles, dans les ſociétés particulieres; je ſais encore,

manquera pas de supprimer les circonstances dans

---

par exemple, qu'ils ont déjà fait dans leurs coteries l'arrêt des magistrats, & que selon eux cet arrêt ne peut être qu'un hors de cour.

Un hors de cour ! Pour qui ? contre qui ? & dans quelle cause ?

Pour qui ? pour M. Le Noir ; c'est-à-dire, pour un homme qui, chargé d'un ministere sacré, a fait servir ce ministere à la ruine & au déshonneur d'une famille malheureuse, en protégeant, dans ses désordres, une mere coupable ; en brisant tous les liens qui l'unissoient à son mari & à ses enfans ; en la prostituant à la société de Paris la plus infâme & la plus corrompue.

Pour qui ? pour le sieur de Beaumarchais ; c'est-à-dire ; pour un homme dont on ne peut plus parler sans employer quelque expression extraordinaire, parce que les expressions communes deviennent insuffisantes, quand il faut peindre tant de scélératesse & de noirceur.

Pour qui ? pour le sieur Daudet ; c'est-à-dire, pour un intriguant scandaleux, connu par ses mœurs impures, ses escroqueries, ses manœuvres, sa conduite constamment vile & malhonnête.

Un hors de cour !

lesquelles elles ont été écrites, ainsi qu'on l'a

Contre qui ? contre un pere de famille irréprochable ; qui invoque inutilement, depuis tant d'années, les éternelles loix de la morale & de la nature ; les loix, sans lesquelles il n'y a plus ni habitudes, ni repos domestique ; qui, ruiné, déshonoré, empoisonné, assassiné, condamné à la vie la plus affreuse, voit encore aujourd'hui, encore au moment où je parle, malgré un arrêt de la Cour, la mere de ses enfans dans les mains de ses corrupteurs, & auquel, s'il n'est pas vengé, il ne reste pour perspective que des persécutions nouvelles de la part de ses adversaires, & de nouveaux attentats.

Contre qui ? contre moi, contre celui qui l'a sauvé cent fois de son désespoir ; contre celui qui a couru tous les risques pour le défendre ; contre celui qui, au milieu du bouleversement des destinées publiques, a fièrement attaché la cause de cet infortuné aux destinées publiques ; & qui, s'élevant au-dessus de tous les dangers, s'est dévoué aux haines les plus puissantes, à des haines, qui, je ne le sais que trop, agissent encore, pour sauver à-la-fois sa patrie & son ami.

Un hors de cour, enfin !

Et dans quelle cause ? dans la cause de tous les peres,

déja fait pour mes lettres à Me Fournel, il

de tous les époux, de tous les hommes ; dans une cauſe telle que, du jugement qui interviendra, dépend abſolument le ſort des mœurs dans cet empire ; dans une cauſe telle, qu'il n'y a bien certainement plus de morale domeſtique, plus de paix, plus de tranquillité dans les familles, plus d'éducation poſſible pour les enfans, ſi un ſeul des coupables que nous avons dénoncés demeure impuni. Quel frein déſormais mettrez-vous au débordement des femmes coupables ? Quel pere, quel époux pourra compter dans ſa propre maiſon ſur les égards, ſur le reſpect dont la nature elle-même veut qu'il ſoit environné ? Les liens du mariage ne ſeront donc plus pour les hommes que des liens d'humiliation & de ſervitude ? Et c'eſt en ajoutant à toutes les eſpeces d'aviliſſement dont nous nous plaignons, *l'aviliſſement de l'homme dans ſa famille*, que nous nous préparons à la liberté !

Non : quelques ſoient leurs intrigues, leur crédit, leurs manœuvres ; quoi qu'ils faſſent pour tâcher de corrompre juſqu'à l'opinion, en annonçant dans les papiers ſecrets, dans les cercles, dans les ſociétés qui leur ſont dévouées, comme le ſeul jugement qui puiſſe être rai-

m'a paru convenable d'exposer ici ces circonstances.

---

sonnable dans cette importante affaire, l'étrange hors de cour dont ils parlent, ils n'échapperont pas à la peine qui les attend. Heureusement ce sont des Magistrats; c'est-à-dire, des hommes au-dessus de tous les intérêts humains, & non pas la troupe méprisable de protecteurs & de protégés dont ils s'environnent, qui nous jugeront.

Au reste, veut-on connoître l'opinion publique? qu'on fasse circuler dans cette Capitale, dans la France, dans l'Europe entiere, deux listes: à la tête de la premiere on mettra le nom du sieur de Kornmann, le mien, celui de notre éloquent & courageux Défenseur: à la tête de l'autre on mettra les noms de M. Lenoir, du sieur Daudet, du sieur Beaumarchais. Que tous ceux qui ne sont pas de notre parti, qui font des vœux pour notre défaite, s'inscrivent à la suite de ces derniers noms, si justement déshonorés; que ceux qui attendent avec impatience le jour de notre triomphe, comme le jour de la restauration des mœurs, placent leurs noms à la suite des nôtres, nous aurons l'Europe, la France, cette Capitale pour nous: & même je serois bien trompé si, parmi ces hommes

J'attends maintenant le sieur de Beaumarchais.

Signé, BERGASSE.

---

vils, quelques soient leur rang & leur dignité, qui viennent à chaque Audience commander des applaudissemens pour nos Adversaires, & solliciter contre nous des outrages, il s'en trouve un seul assez hardi pour oser se faire appercevoir publiquement à leur suite.

Et on soutient des hommes qu'on rougit d'avouer !
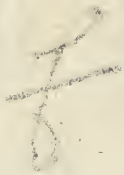
F I N.